



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

Bujumbura, 05/10/2015.

**LA DIRECTION**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'UN LOGICIEL DE  
GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS/WORKFLOW ET  
BIBLIOTHEQUE**

La Banque de la République du Burundi lance un Avis d'Appel d'Offres pour l'acquisition d'un logiciel électronique des documents/Workflow et Bibliothèque.

**ARTICLE 1 : CONTEXTE DU MARCHE**

La Banque de la République du Burundi est engagée dans un processus d'amélioration de son infrastructure pour son Système d'Information. A cet effet, elle s'est dotée d'un nouveau Datacenter avec un environnement virtualisé. En vue de mettre à profit l'investissement réalisé, la BRB cherche à acquérir un produit logiciel de Gestion Electronique de Documents/Workflow et la Bibliothèque qui s'intègre complètement avec SharePoint 2013.

**ARTICLE 2 : ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Logistique et Sécurité, 4<sup>ème</sup> étage, bureau n° 4.25 sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cent mille francs burundais (**BIF 100.000**) **au compte n° 9829/000 « Récupérations diverses »**, ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi.

**ARTICLE 3 : DEPOT DES OFFRES**

Les offres, sous enveloppes fermées doivent être déposées au Secrétariat de la Direction de la BRB situé au 5<sup>ème</sup> étage, au plus tard le 27 octobre 2015 à 10 heures.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10 heures 30 min en présence des soumissionnaires qui le souhaitent, dans la salle de réunion de la BRB située au 4<sup>ème</sup> étage n° 4.26.

**ARTICLE 4 : GARANTIE DE SOUMISSION**

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque de premier rang, d'un montant égal à **Cinq cent mille francs burundais (BIF 500 000)**.

La garantie de soumission sera restituée aux soumissionnaires non gagnants aussitôt après la notification du marché. Au soumissionnaire gagnant, la garantie sera restituée après signature du contrat, contre remise de la garantie de bonne exécution.

**ARTICLE 5 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION DU MARCHÉ**

L'attributaire est tenu de fournir une garantie de bonne exécution du marché dans un délai de huit (8) jours maximum à compter de la signature du contrat. La garantie est fixée à 5% du montant du marché (en annexe le formulaire).

La garantie sera libérée à hauteur de 50% à la réception provisoire et le solde servira à couvrir la période de garantie de douze (12) mois. Elle sera totalement libérée à la réception définitive.

**ARTICLE 6 : LANGUE DE SOUMISSION**

La langue de soumission de l'offre est le Français /ou l'Anglais.

**ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Tout renseignement complémentaire concernant le présent avis d'appel d'offres peut être obtenu au siège de la Banque de la République du Burundi à l'adresse ci-après :

Banque de la République du Burundi  
Service Logistique & Sécurité  
Tel. (00257) 22 20 40 20 / 22 22 03 45

**BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

Aminadab NKEZABERA  
Responsable du Service Logistique



Annonciata SENDAZIRASA  
2<sup>ème</sup> Vice - Gouverneur